

Prix « Non au harcèlement »

Mars 2022



Les élèves ont réalisé cinq affiches et ont proposé à l'équipe éducative de voter pour l'affiche à envoyer au concours.



----- CLASSE DE CE2 / CM1 MME SOUFFLET

Tout a commencé par un travail en classe : Madame Soufflet souhaitait avec ses élèves comprendre et définir le harcèlement, notamment pour utiliser ce terme à bon escient.

Le projet s'est appuyé sur des supports littéraires, des vidéos et l'intervention d'un policier (référent sûreté) en classe.

Face à la motivation et l'investissement des élèves, l'équipe de l'école a décidé de faire participer la classe au prix « NON AU HARCELEMENT ».

Par groupe, les élèves ont créé 5 affiches et l'une d'elles a été élue pour représenter l'école du Champ Fleuri au concours.

Ce projet s'est inscrit dans un plan de prévention du harcèlement, porté par toute l'école.

Les élèves ont remporté la première place académique au concours des affiches sur le harcèlement pour le 1^{er} degré et ont concouru pour le prix de la meilleure affiche au niveau national.

Félicitations aux élèves pour le travail accompli !

LE GROUPE SCOLAIRE « LE CHAMP FLEURI » A MASNY